



Arles, mardi 13 décembre 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/07277

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Travaux de tiers (Sous maîtrise d'ouvrage du Port de Carnon)**Présence d'une conduite immergée avec balisage
à la croisée du CRS avec le Grau de Carnon****Extrême vigilance (Présence d'un balisage de chenal sur les
deux rives) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 13/12/2022 à 10:00 au 31/01/2023 à 18:00o **Canal du Rhône à Sète**entre les pk 42.080 (Amont de la croisée avec le Grau de Carnon) et pk 42.200
(Aval de la croisée avec le Grau de Carnon) - Toute la largeur de la voie**Commentaire :**

En raison de dragages du Port de Carnon, une conduite immergée est disposée au fond du bief, ceci au droit de la croisée du Canal du Rhône à Sète avec le Grau de Carnon.

Un balisage du chenal est mis en oeuvre, pour sa matérialisation, par le préposé aux travaux de l'opération.

La valeur du mouillage général du réseau magistral du Canal du Rhône à Sète est rappelée aux navigateurs (2,30m pour mémoire).

Le guichet unique des présents travaux est le Port de Mauguio-Carnon, joignable aux coordonnées suivantes :

Tél : 04 67 68 10 78

Mail : capitainerie@mauguio-carnon.com

Service(s) à contacter :

UTI Canal du Rhône à Sète, 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Date limite d'affichage :

01/02/2023

Par délégation

Joseph VIOLLIN